

Urbanisme

Première rencontre des CCATM d'Assesse, Gesves et Ohey
Un échange fructueux

C'est fin mai et à la Maison communale d'Assesse qu'a eu lieu la première réunion inter-CCATM des trois entités de Gesves, Assesse et Ohey.

Une Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a pour objectif de remettre des avis non contraignants relatifs à l'aménagement du territoire et la mobilité sur le territoire communal. Elle est composée de citoyens désignés par le Conseil Communal selon une répartition géographique équilibrée, une représentation spécifique à la commune, des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité et une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune.

Bien que le rôle et le fonctionnement des CCATM soient fixés dans le CWATUP*, force est de constater qu'en pratique chaque CCATM a sa manière propre de travailler. En outre, malgré une aire géographique semblable (Condroz), les politiques d'aménagement du territoire et les critères d'urbanisation diffèrent. Il suffit de traverser les trois entités pour s'en apercevoir. Face à ce constat, les présidents des trois CCATM ont souhaité organiser des réunions, des rencontres afin de mieux se connaître dans un premier temps mais aussi de développer par la suite des synergies. Une initiative appuyée par le GAL et les PCDR des trois différentes Communes.

Les membres des CCATM ont été accueillis par le Bourgmestre M. Pierre Tasiaux, accompagné par Mme Christiane Marchal, Echevine notamment du patrimoine culturel, de la culture et du Tourisme et du Président du CPAS, M. Vincent Wauthier.

La CCATM de Gesves était représentée par M. Paul Van Damme et celle de Ohey par M. Stéphane Vis.



Après un mot d'introduction par le Président de la CCATM d'Assesse, M. Alain De Bruyn, chaque Commission a présenté son mode de fonctionnement ainsi que les outils et les défis de chacune des Communes.

Dans un deuxième temps, une visite de deux lieux d'urbanisation (dont un lotissement) sur l'entité d'Assesse a permis un échange plus pratique en matière d'aménagement, d'équipements, de prescriptions urbanistiques, etc.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, suivi d'une visite de la nouvelle maison communale d'Assesse.

C'est donc dans un esprit constructif et d'échange que cette première rencontre a eu lieu. Et il est bien dans l'intention de chacun d'organiser chaque année et sous forme de tournante, une inter-CCATM. Ces rencontres seront (et le sont déjà !) complétées par des formations communes ou des groupes de travail spécifiques.

Alain De Bruyn, Président de la CCATM d'Assesse

* Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine

Finances

Aux Comptes communaux

En séance publique du conseil communal le 14 juin 2016, Madame la Directrice financière, Caroline Etienne, a présenté les résultats du compte 2015 de la commune :

- Dépenses : 8.197.502,64 €
- Recettes : 8.707.919,25 €
- Résultat budgétaire ordinaire : + 510.416,61 €

Répartition des dépenses

Personnel	3.057.668 €	37 %
Transferts	2.237.918 €	27 %
Fonctionnement	1.082.070 €	13 %
Prélèvements	713.183 €	9 %
Dette	663.998 €	8 %
Exercice antérieur	450.863 €	6 %
Total	8.197.503 €	100 %

Répartition des recettes

Taxes additionnelles	3.621.624 €	41,6 %
Exercice antérieur	1.561.330 €	17,9 %
Fonds des communes	1.302.705 €	15,0 %
Autres subsides	876.017 €	10,1 %
Taxes locales	623.487 €	7,2 %
Prestations	286.491 €	3,3 %
Subvention personnel	253.400 €	2,9 %
Dette	122.782 €	1,4 %
Prélèvements	60.085 €	0,7 %
	8.707.919 €	100 %

Les dépenses de transfert représentent les montants que la commune verse au CPAS, à la zone de police, à la zone de secours N.A.G.E., aux fabriques d'églises, aux associations et clubs sportifs, ...

Investissements en 2015 : 1.341.638,42 €

Voiries	866.698 €	64,6 %
Enseignement	379.684 €	28,3 %
Culture - Sport	33.541 €	2,5 %
Administration	30.858 €	2,3 %
Culte	20.125 €	1,5 %
Santé publique - Hygiène	6.708 €	0,5 %
Industrie - Commerce	4.025 €	0,3 %
TOTAL	1.341.638 €	100 %

Plus de 850.000 euros ont été investis sur les voiries communales.

- Patrimoine de la commune : 26.357.613,94 €
- Avoirs sur les comptes : 2.997.829,13 €
- Paiements en cours : 965.009,52 €

Les comptes 2015 ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur Dany WEVERBEGH, Echevin des Finances